

Vos questions / nos réponses

Contrôlé avec du shit et un couteau.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/04/2016 16:07

Bonjour, j'ai 20 ans, sans travail et sans voiture (malheureusement, pour le moment).

Voilà dimanche soir je me suis fais contrôlé par la gendarmerie avec 0.7g de shit sur moi et un couteau (avec du shit dessus).

RDV aujourd'hui à 14h au commissariat, il a noté que j'avais en ma possession 0.7g de résine, et un couteau, qui a servis à coupé ce fameux 0.7g.

Il a noté sur son papier en délit : Possession de stupéfiant et port d'arme blanche.

Mais il a stipulé sur son texte ou il écrit ce que je dis que le couteau a servis à coupé le shit, donc, est-ce que le procureur regarde uniquement les motifs du délits, a savoir possession de stupéfiants et port d'un couteau ou va t'il lire également mon "oral" et donc peux penser que je suis un dealer.? (Ce que je ne suis pas).

Qu'est ce que je risques au final.?

Je n'ai jamais eu de problèmes avec la loi auparavant.

Mise en ligne le 15/04/2016

Bonjour,

Nous prenons en compte votre question mais nous ne sommes pas en mesure d'y répondre de façon précise, car nous ne sommes pas un service juridique. Ce que nous pouvons toutefois vous dire c'est que le procureur examine le dossier en tenant compte de la totalité des informations recueillies.

Cependant, pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la Maison De Justice et du Droit (MJD) ou au Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) de votre département. Ces organismes ont pour mission d'orienter et renseigner le public sur des questions de droit et de justice. Vous pourrez y trouver des consultations gratuites d'avocats. Il en existe sur tout le territoire, les adresses sont disponibles sur internet mais également au tribunal de grande instance de votre département.

Si plus tard vous constatiez que cette consommation vous pose question et que vous souhaitiez l'aborder avec nous, vous pouvez nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h ou par chat via le site de 14h à 2h.

Bien cordialement
